|  |
| --- |
| Denise LEMIEUX  Sociologue, professeure, INRS –Urbanisation, culture et société En collaboration avec le Musée de la Civilisation  (1990)  “Enfants et familles du passé : une histoire entre mythes et réalités.”  Collection “Sociologie de la femme et de la famille”  **LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES** CHICOUTIMI, QUÉBEC <http://classiques.uqac.ca/> |



<http://classiques.uqac.ca/>

*Les Classiques des sciences sociales* est une bibliothèque numérique en libre accès, fondée au Cégep de Chicoutimi en 1993 et développée en partenariat avec l’Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.



<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25e anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

**Politique d'utilisation  
de la bibliothèque des Classiques**

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l’autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.

- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue

Fondateur et Président-directeur général,

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur associé, Université du Québec à Chicoutimi

Courriel: [classiques.sc.soc@gmail.com](mailto:classiques.sc.soc@gmail.com)

Site web pédagogique : <http://jmt-sociologue.uqac.ca/>

à partir du texte de :

Denise Lemieux

**“Enfants et familles du passé : une histoire entre mythes et réalités.”**

In ouvrage sous la direction de Denise Lemieux, ***Familles d’aujourd’hui***, chapitre 3, pp. 55-72. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), 1990, 243 pp.

 Courriel : [denise.lemieux@inrs-ucs.uquebec.ca](mailto:denise.lemieux@inrs-ucs.uquebec.ca)

Police de caractères utilisés :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5’’ x 11’’.

Édition numérique réalisée le 6 novembre 2022 à Chicoutimi, Québec.



Denise LEMIEUX

Sociologue, professeure, INRS –Urbanisation, culture et société

“Enfants et familles du passé :  
une histoire entre mythes et réalités.”



In ouvrage sous la direction de Denise Lemieux, ***Familles d’aujourd’hui***, chapitre 3, pp. 55-72. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), 1990, 243 pp.

**Note pour la version numérique** : La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l’édition papier numérisée.

[55]

**Familles d’aujourd’hui.**

Première partie : Familles d’hier, familles d’aujourd’hui

Chapitre 3

“Enfants et familles du passé :  
une histoire entre mythes  
et réalité.”

par Denise LEMIEUX

chercheure, Institut québécois de recherche sur la culture

L’entrée d’un objet au musée lui confère habituellement une sorte de mise à distance qui souligne en quelque sorte son caractère exceptionnel, sa beauté ou simplement cet ajout indéfinissable provenant de la patine du temps. C’est davantage une conception du temps présent qui, me semble-t-il, s’exprime à travers l’exposition Familles organisée par le Musée de la civilisation. Le passé y occupe une place discrète, d’abord à travers ce bel ensemble d’objets patrimoniaux rassemblés sous l’étiquette de « souvenirs dorés », où se retrouvent l’arbre de vie, la robe de mariée, le trousseau de baptême, la commode à pointes de diamant... Ensuite, il s’exprime indirectement dans les albums des photographies apportées par les visiteurs et qui renvoient aux lignées familiales de chaque individu. Enfin, le passé s’y manifeste à travers ces mythes concernant la famille, évoqués brièvement et corrigés à l'aide de données factuelles.

Dans cette réflexion inspirée des recherches sur l’histoire de l’enfance et de la famille, j’aimerais aborder la place qu’a eue l’enfant à diverses périodes de l’histoire du Québec en examinant tour à tour les représentations de l’enfance, la prise en charge des enfants assumée par ses parents, la parentèle ou des institutions supplétives. L’accent sera mis davantage sur la période coloniale et le tournant du siècle caractérisé par l’industrialisation. En contrepoint à ce rapide tour d’horizon on trouvera une réflexion sur les fonctions des mythes concernant l’enfance et la famille et une interrogation sur l’existence de mythes ou de symboles familiaux dans le Québec contemporain.

[56]

QUELQUES MYTHES  
ET SYMBOLES FAMILIAUX ANCIENS

La prédominance de la famille étendue dans les ménages du passé, la douzaine d’enfants légendaire, l’absence de ruptures dans les familles d’antan, sont des représentations que, selon les périodes, certains discours ont amplifiées, célébrées ou discréditées. On pourrait y ajouter la vieille maison canadienne, idéalisée par la littérature du terroir au moment même où se multipliaient les locataires dans les villes en expansion, et cette berçante que Frédéric Back a utilisée, il y a quelques années, dans un superbe dessin animé pour symboliser les changements actuels de la famille au Québec, notamment le déclin de la fécondité. Peu de nos contemporains savent sans doute que la berçante est un objet plutôt récent, importé des États-Unis au XIXe siècle. Si elle fut si rapidement intégrée par nos artisans au patrimoine mobilier, c’est peut-être parce que le geste de bercer l’enfant constituait une pratique ancienne chargée d’affectivité. La vérité du symbole existe donc par-delà l’exactitude trop absolue des faits.

FAMILLES ET ENFANTS  
DES ÉPOQUES COLONIALES

Toute société a ses mythes et au Québec, la famille semble avoir été elle-même un élément important du mythe fondateur. Dès les débuts de la colonie, on institue des Confréries de la Sainte Famille et on propage des rituels de la sainte enfance dont témoigne encore la statuaire [[1]](#footnote-1). On sait que les enfants y naissaient nombreux et il semble que, dans un premier temps, ils mouraient moins que dans la mère patrie. La période coloniale fut-elle un âge d’or de la famille ? La réalité semble plus contrastée.

On a découvert tout récemment que nos ancêtres, du moins une partie de l’élite, mettaient eux aussi leurs nouveau-nés en nourrice comme en France, une pratique qui mettait en danger la vie des enfants [[2]](#footnote-2). Les lois importées de France prévoyaient un soutien monétaire pour les enfants illégitimes à la suite d’une action en justice intentée contre les pères et les autorités coloniales avaient organisé des modes de placement pour les enfants nés de parents inconnus, surnommés enfants du roi ; la croissance de ces derniers d'un siècle [57] à l’autre révèle les pratiques accrues d’abandons et l’opprobre social dont étaient victimes les mères célibataires [[3]](#footnote-3). Les cultes religieux de l’enfance témoignent comme en France d’un début de valorisation des enfants mais ils s’enracinaient dans les croyances et rituels entourant la mort des enfants ; si ces décès semblent avoir été un peu moins nombreux qu'en France, ils étaient encore relativement élevés [[4]](#footnote-4). Le miracle rapporté par les Relations des Jésuites où une belle dame qu’on croit être la Sainte Vierge, vient faire déjeuner les enfants d’une mère partie faire ses dévotions, en dit long sur les besoins insatisfaits en garderie d’un temps où il n’y avait dans la plupart des familles que deux générations.

Derrière ces images, où l’on saisit peut-être un simple reflet de l’enseignement religieux, se profile aussi la solitude des premiers temps. Avec son immigration parcimonieuse et majoritairement masculine, des engagés et des soldats, la Nouvelle-France à ses débuts était pour une part une société de célibataires, qui devait s’inventer des façons de survivre. Souvent arrivés sans famille, certains immigrants pouvaient retrouver sur place un proche parent ; cependant, l’absence dans la colonie de regroupements sur la base des appartenances régionales françaises, la disparition rapide des patois, révèlent davantage un mélange des populations, qui suggère l’isolement de plusieurs [[5]](#footnote-5). Parmi ceux qui sont venus, beaucoup repassaient en France, en majorité des célibataires et ceux qui s’implantaient dans la colonie devaient d’abord trouver une femme, fonder une famille. L’arrivée des filles du roi est à l’origine d’une grande partie des premiers mariages. Avec le temps naissaient de nombreux enfants, sept par famille en moyenne et non pas douze, tandis que quatre ou cinq d’entre eux seulement parvenaient à l’âge adulte. Les autres mouraient en bas âge [[6]](#footnote-6).

Les ménages élargis ou composés, d’abord faiblement représentés, deviennent un peu plus nombreux à mesure que se reconstituent les générations ; mais la famille demeure nucléaire de façon très majoritaire, comme c’est d’ailleurs le cas partout en Occident. Si la famille élargie de l’ancien temps est bien un mythe des sociétés modernes, cependant d’autres indices révèlent dans toutes les couches sociales les fonctions multiples de la parenté, ce qu’il faut se garder de passer sous silence en mettant uniquement l’accent sur la prédominance de ménages constitués de parents et d’enfants. Les [58] renchaînements d’alliances, c’est-à-dire des mariages qui renouent les liens entre des familles déjà alliées, ainsi que les mariages qui se font entre membres d’une même profession, d’un même métier, révèlent que familles et parentés structurent profondément le milieu social. Phénomène plus étonnant, le développement de nouveaux territoires semble aussi se faire selon une dynamique inscrite dans la reproduction familiale. À cause de leurs dimensions, les terres ne pouvaient faire vivre qu’une seule famille à la fois. Quand on ne peut plus établir ses enfants dans la paroisse parce que tous les espaces sont occupés, le développement se fait à la périphérie et en suivant les lignes de la parenté. Des stratégies familiales d’établissement et de mariages semblent donc aussi à l’origine des migrations, ce qui fait dire à Jacques Mathieu que, à l’encontre de la division présumée entre nomades et sédentaires, les migrations doivent moins au nomadisme qu’à la sédentarité [[7]](#footnote-7).

Retraçant les pratiques familiales des Montréalais du XVIIe siècle, à partir des papiers de notaires, contrats de mariage, donations, héritages, tutelles des orphelins par les frères et beaux-frères, Louise Dechêne observe la présence de familles fortes et solidaires. Leurs stratégies de partage et d’entraide renvoient à des principes d’égalité des enfants et à des formes de générosité. Selon cette historienne, la situation propice à l’expansion d’un pays nouveau aurait favorisé le développement de ces tendances qui existaient dans les coutumiers de certaines régions françaises. Mais c’est surtout l’absence de ces sociabilités villageoises qui en Europe interféraient avec l’intimité familiale, qui aurait favorisé ici l'épanouissement des sentiments familiaux. Elle conclut donc que ces données confirment certaines interprétations des premiers historiens au sujet de l'omniprésence de l’institution familiale venant combler les carences d’autres institutions [[8]](#footnote-8).

Sur les rôles exercés par les parents au début de la colonie, on sait bien peu de choses à l’exception des prescriptions d’origine religieuse recommandant aux mères de veiller à la sécurité de leurs enfants, à la propreté de leurs habits et de les élever dans la crainte de Dieu. Aux pères on conseille de tempérer l’exercice de l'autorité par la tendresse. À travers les Relations, la confrontation des missionnaires jésuites avec les cultures amérindiennes laisse voir quelques grands traits des pratiques d’éducation à la française, sans doute transposées dans la colonie [[9]](#footnote-9). Battre un enfant est une vertu et [59] s’en séparer est souvent recommandé aux parents français du XVIIe siècle, deux modèles de comportements inacceptables pour les autochtones. Les cultes de la sainte enfance propagés dans la colonie par le clergé et fort prisés des Amérindiens mettent aussi en relief une certaine sentimentalisation entourant le quotidien de la petite enfance où l’on peut deviner les modèles plus amènes envers les plus petits. Mais il est difficile d’établir avec certitude quels rapports entretiennent ces cultes avec la réalité [[10]](#footnote-10).

À mesure que le temps passe, les enfants de la colonie semblent devenir l’objet d'une attitude débonnaire et tolérante assez éloignée de l’autoritarisme des rapports familiaux observés dans la France d'Ancien Régime. Il pourrait s’agir d’un emprunt culturel aux premiers habitants du pays ou d’une amélioration du statut de l’enfant semblable à celle qui s’est amorcée en France au XVIIIe siècle [[11]](#footnote-11). Les voyageurs de l’époque les comparent à ces petits Amérindiens pour qui les parents ont une folle tendresse, alors que ceux du XVIIe siècle s’étonnaient plutôt de ce que les autochtones ne châtient pas leurs enfants et refusent de s’en séparer [[12]](#footnote-12). Malgré un renforcement peut-être déjà moderne des liens affectifs au sein des familles, favorisé aussi par le fait qu’on garde plus longtemps ses enfants avec soi, il s’agit encore à maints égards de familles traditionnelles touchées par la mortalité infantile et où les enfants s’intègrent précocement au monde des adultes par le travail. Ces traits allaient se maintenir jusqu’aux premières décennies du XXe siècle.

FAMILLES ET ENFANTS  
DU TOURNANT DU SIÈCLE

La dynamique de la parenté qui semble avoir présidé à l’expansion du territoire agricole en Nouvelle-France, se retrouve également à des périodes plus récentes, en particulier dans une région périphérique comme le Saguenay, où Gérard Bouchard observe un système de reproduction familiale similaire comportant des variantes selon que le territoire observé est ouvert ou fermé [[13]](#footnote-13). L’étude sur une longue période de la transmission du patrimoine terrien dans un rang d'une localité des environs de Montréal, révèle cependant certaines modifications des pratiques de transmission du sol allant vers une commercialisation accrue des biens immobiliers et vers l’exclusion des [60] filles du patrimoine [[14]](#footnote-14). Il faudrait cependant mieux cerner l’ensemble de la transmission pour évaluer l’ampleur des changements. Même dans les villes persistent des liens familiaux étroits et de type communautaire.

Tamara K. Hareven retrouve des composantes de cette dynamique de la réciprocité des rapports familiaux chez les Canadiens français émigrés aux États-Unis à la fin du XIXe siècle. La parenté formait des relais à l’émigration en Nouvelle-Angleterre ; elle contribuait au recrutement des travailleurs dans les manufactures, servait de sécurité sociale pour les ouvriers malades et, à travers elle, se transmettaient des apprentissages de travail [[15]](#footnote-15).

Pour une petite collectivité de Charlevoix au XXe siècle où une large partie des enfants n’héritent pas, en particulier les femmes, Chantal Collard suggère que plutôt que de transmission des biens, il faudrait parler d’une transmission symbolique ; elle observe que tous les enfants gardent un attachement nostalgique à la vieille maison de l’enfance [[16]](#footnote-16). On devine ici les racines affectives d’un mythe qui a hanté notre littérature, à travers le symbole de la vieille maison identifiée au « chez-nous » et souvent associée à des intrigues à connotations endogamiques sinon incestueuses [[17]](#footnote-17). *L'Héritage* créé par Victor Lévy-Beaulieu, version télévisuelle récente de cette thématique littéraire, illustre à merveille les conflits mais aussi les attachements profonds sous-jacents à l’éthos de ce système familial communautaire [[18]](#footnote-18).

Le travail des enfants constitue cependant le revers de cette médaille concernant les « vertus » de la solidarité. Fernand Harvey et Jacques Rouillard constatent les forts taux de main-d’œuvre enfantine parmi les ouvriers canadiens-français et plusieurs observateurs de l’époque notent la propension des parents à placer leurs enfants en usine [[19]](#footnote-19). Dans les quartiers ouvriers montréalais de la fin du XIXe siècle, Bettina Bradbury faisant état d’attitudes culturelles favorisant l’embauche des enfants en manufacture, estime que la classe sociale, le métier du père, le faible niveau des salaires constituaient des facteurs plus déterminants que l’ethnie [[20]](#footnote-20). Dans la ville ouvrière de Hull, Odette Vincent-Domey, tout en observant dans le recensement de 1891 une majorité de familles nucléaires, note la proximité fréquente de logements occupés par des frères, des beaux-frères, des parents, indice de la densité des relations de parenté. Comme en Nouvelle-Angleterre, les pratiques d’embauche des enfants dans certaines entreprises de Hull semblent impliquer les pères et mères [[21]](#footnote-21). Faut-il préciser qu’une [61] famille ouvrière de cette époque ne pouvait subsister avec un seul salaire et que ce mode de subsistance regroupant plusieurs salaires, appelée économie de salaire familial, a existé en d’autres pays comme étape transitoire avec l’économie salariale comportant un seul pourvoyeur [[22]](#footnote-22) ?

Le recours au travail des enfants par leurs parents soulève néanmoins la question de la nature des liens parents-enfants qui sous-tend cet usage. Sans doute pouvons-nous supposer l’existence de toute une gamme de relations familiales allant de la solidarité et de l’affection, à l’exploitation, au sein de familles différentes mais peut-être à l’intérieur des mêmes familles. La littérature québécoise nous renseigne assez bien sur la présence simultanée dans les familles de sentiments intenses, comportant amour et haine, autour des relations fraternelles et parentales [[23]](#footnote-23). Une analyse de ce phénomène qui ne prendrait en considération que les questions utilitaires ne pourrait cependant rendre compte de la complexité de ce type d’organisation familiale.

Les autobiographies évoquant les familles du tournant du siècle laissent voir que les enfants et en particulier les bébés de ces familles encore souvent nombreuses sont tendrement aimés de leurs parents. C’est autour des jeunes enfants et des soins apportés par les frères et soeurs aînés, par les tantes et les grands-mères que semblent se solidifier les liens de parenté. Les adoptions d’orphelins ou, exceptionnellement, des dons d’enfants quand les parents sont encore vivants et ne peuvent s’en occuper, sont des cas extrêmes d’une situation plus habituelle d’échanges de service et d’entraide. Les enfants eux-mêmes sont habitués très tôt à rendre service et c’est presque naturellement qu’on les engage par la suite à l’extérieur, leurs maigres salaires venant s’ajouter aux revenus de la famille [[24]](#footnote-24). Le travail précoce des enfants, largement pratiqué dans l’univers domestique et aux abords de la maison dans les familles rurales, s’est donc facilement transposé à l’usine. Ces similitudes des modes de fonctionnement entre familles rurales et familles ouvrières au début de l’industrialisation, ne sauraient nous conduire à postuler une sorte d’immuabilité des relations familiales. Malgré la remise parfois complète du salaire aux parents, une certaine autonomie est gagnée par les jeunes au travail et l’usage de petits montants conservés à des fins personnelles modifiait sans doute la relation parents-enfants.

[62]



Un Noël en famille au XIXe siècle.

[63]

La littérature de l’époque a gardé un étrange silence sur ce travail des enfants dénoncé par quelques journalistes et inspecteurs d’usine, tels Jean-Baptiste Gagnepetit, Louis Guyon, Gaétane de Montreuil [[25]](#footnote-25). Les orphelins et enfants perdus, les écoliers persécutés sont plus présents dans les romans du XIXe siècle que les petits travailleurs, qui sont par ailleurs évoqués dans les ouvrages autobiographiques. Dans l’ensemble, les images littéraires de l’enfance du XIXe et début du XXe siècle sont encore imprégnées des cultes de la sainte enfance propres à la Nouvelle-France. Les enfants sont des innocents, des anges pour le ciel, des représentations que maintiennent dans l’imaginaire littéraire et dans les croyances populaires les forts taux de mortalité infantile [[26]](#footnote-26). Par le biais des journaux à grands tirages apparus au cours de cette période mais aussi par l’intermédiaire d'une Église par ailleurs conservatrice, s’implantent dans les familles des rituels de l’enfance plus modernes qui gravitent autour des fêtes saisonnières et des rites de passage, telle la première communion ou ces fêtes de Noël dont les cadeaux aux enfants et la mythologie de Santa Claus commencent à déplacer, surtout dans les familles bourgeoises, l’Enfant-Jésus et le Nouvel An de la tradition [[27]](#footnote-27).

C’est cependant dans les premières décennies du XXe siècle que se diffuse une image qui deviendra associée au courant nationaliste, celle des berceaux. Bien que la mémoire collective identifie plutôt le thème des berceaux comme symbole des familles nombreuses, suivant une conférence du jésuite Louis Lalande en 1918 intitulée « La revanche des berceaux », c’est autour de l’image du ber, célébré dans maints poèmes et textes du terroir, que s'édifie un culte qui n’est pas uniquement destiné à exalter la fécondité face au déclin appréhendé de la population. L’image du berceau est en effet utilisée pour mobiliser la lutte à la mortalité infantile, un thème majeur des préoccupations sociales. L’hôpital Sainte-Justine, dont la fondation vise également à contrer la forte mortalité infantile, est l’œuvre de femmes de la bourgeoisie ; elles organisent à partir de 1914 « la fête des berceaux », une campagne destinée à solliciter des fonds pour les enfants malades. Édouard Montpetit fera en 1918 une conférence sur « La veillée des berceaux » pour décrire ce qu’il perçoit comme un drame national [[28]](#footnote-28). Le berceau, symbole de la fécondité traditionnelle, fut donc simultanément associé au cours de la même période à la modernisation du consensus éducatif concernant les enfants, relevant de l’histoire du mouvement hygiéniste ; Carole Dion [64] a bien montré comment cet objectif louable s’est accompagné d’un dénigrement des pratiques traditionnelles des mères et d’une redéfinition de leurs rôles [[29]](#footnote-29). Si ce mouvement s’inscrit dans le réformisme social qui traverse le continent et mobilise certains laïcs, médecins et féministes, il suscite au Québec des solutions originales eu égard à l’emprise de l’Église sur le social et l’éducatif.

Dans le domaine de la santé comme de l’assistance sociale, des institutions religieuses continuent de se multiplier depuis le milieu du XIXe siècle pour faire face aux problèmes suscités par l’industrialisation et l’urbanisation. Micheline Dumont a décrit ces véritables garderies du XIXe siècle que constituaient les salles d’asile fondées par des religieuses [[30]](#footnote-30). Les familles incapables de subsister en temps de crises avaient aussi recours aux orphelinats pour placer certains enfants [[31]](#footnote-31). Une fois surmontée la difficulté — pauvreté, veuvage, grossesse — la plupart des parents reprenaient leurs enfants. De même, les familles petites-bourgeoises semblent avoir eu recours aux pensionnats lors des grossesses et des maladies de la mère. Les soutiens institutionnels à la famille relayant au besoin les réseaux de parenté ont pu contribuer au maintien d’une fécondité élevée.

Certes, la famille nombreuse avait pris au cours des années la proportion d'un mythe. Plus qu’une simple idéologie entretenue par les élites patriotiques et religieuses au moment où certaines familles commençaient à contrôler leur fécondité, les familles nombreuses ont aussi constitué jusqu’aux premières décennies du XXe siècle une réalité avec laquelle une partie de la population était intimement associée. Ces familles n’étaient certes pas majoritaires mais comme elles fournissaient plus de la moitié des enfants, leur présence est décuplée dans les souvenirs [[32]](#footnote-32). Gérard Bouchard a souligné comment le mode de reproduction sociale observé au Québec sur de longues périodes supposait des valeurs propres et une véritable culture de la solidarité [[33]](#footnote-33). Tout récemment Daniel Fournier associe la résistance à la modernisation démographique de la première moitié du XXe siècle, nommée « revanche des berceaux », à des facteurs de sociabilité et de style de vie propres aux Canadiens français de ces périodes plutôt qu’à des effets de contrainte idéologique [[34]](#footnote-34). Sans doute cette dimension de la solidarité doit-elle être située dans un ensemble de facteurs explicatifs, incluant la contrainte idéologique d'origine religieuse dont les traces abondent dans les témoignages des contemporains [[35]](#footnote-35).

[65]

Malgré quelques lois réglementant les horaires, puis les âges d’entrée à l’usine, le Québec attendra les années 1940 pour légiférer sur l’obligation scolaire qui seule aurait permis d'éliminer le travail des enfants [[36]](#footnote-36). La loi d’assistance aux mères pauvres ne fut adoptée qu'en 1937 et ce n’est qu’en 1936 que la province s’est dotée d’une loi qui lui permettait de participer à la loi fédérale de 1927 sur les pensions de vieillesse. Enfin, on a tardé à instituer des tribunaux pour la jeunesse conformément à la loi sur les jeunes délinquants votée dans les années 1908 [[37]](#footnote-37). Lorsque l’État fédéral établit un programme d’allocations familiales dans les années 1944-1945, les parents québécois semblent satisfaits de cette intervention du nouvel État-providence. Dominique Jean rappelle cependant que ce soutien, davantage axé sur l’aide directe aux familles que sur un appui de type institutionnel, était lui aussi assorti de contrôles, le programme servant à implanter de nouvelles normes dans le rôle de parent par la diffusion d’écrits et par l’intervention auprès de certaines familles quant aux façons de dépenser l’allocation [[38]](#footnote-38).

En rappelant certains retards de notre société à créer des services modernes de soutien à la famille qui auraient pu faciliter la tâche des parents pour conserver la vie de plus d’enfants et les inciter à s’instruire, il faut bien saisir que la solidarité familiale du passé n’était pas sans lacune. Comme l'a montré Hareven, l’envers de ce système communautaire se manifesta dans un milieu ouvrier au moment d’une grève, car les parents employés dans la même industrie ne purent s’entraider pour subsister. Sur le plan des individus, certains membres de la famille étaient parfois sacrifiés au groupe par exemple quand la maladie conduisait une fille à abandonner l’école ou à demeurer célibataire pour remplacer sa mère. À cet égard, les filles dans ce système héritaient peu et leur situation dépendait de leur facilité à se marier.

EN CONCLUSION :  
DES RITUELS PRIVÉS À INVENTER  
ET DES PROJETS COLLECTIFS À CONSTRUIRE

Certes, les fonctions des mythes dans la vie collective sont difficiles à interpréter et la tendance réaliste et rationnelle de notre [66] époque est de souligner surtout leur côté illusoire. Les mythes et l’imaginaire ont habituellement des liens complexes avec le réel.

En plus de s’interroger sur les processus de transformation de la culture familiale d’autres époques et la valorisation ancienne de l’enfant, on peut se demander s’il subsiste quelque chose des modèles et des valeurs qui l’accompagnaient ou, en leur absence, quelles sont les nouvelles valeurs qui s'affirment à travers les pratiques familiales de notre temps. De façon plus générale, on peut se demander dans quelle mesure les familles contemporaines peuvent perdurer sans le maintien de quelques symboles qui transcendent les intérêts individuels.

Les relations humaines ne sauraient se passer d’un minimum de symboles et de rituels pour en garantir l’existence dans le temps et pour en assurer la prévisibilité. C'est tout le groupe familial qui selon Monique Morval a besoin de rituels pour établir les frontières entre l’intérieur et l’extérieur, assigner les rôles et définir les règles et les mythes, situer l'histoire de la famille, donner à chacun son identité. Ses recherches psychologiques sur les rituels familiaux contemporains visent à mieux cerner leur rôle dans la dynamique familiale et à établir leur qualité d’indicateurs de la cohésion [[39]](#footnote-39). Eric Baruffol rapporte que parmi les couples qu’il a étudiés, vivant en cohabitation, ceux qui ont maintenu leur lien avaient tous préservé une sorte de mythe fondateur de leur histoire [[40]](#footnote-40).

Sans doute la privatisation des rituels est-elle désormais caractéristique de nos sociétés et on chercherait en vain quelque expression sociale homogène d’une réalité familiale aujourd’hui fort diversifiée. Dans une réflexion sur son expérience en tant que membre de la commission de consultation sur la politique familiale, Nicole Boily fait état des divergences entre groupes et individus rencontrés quant à la définition de la famille et aux mesures de soutien préconisées. Ces groupes se rallient par ailleurs autour de l’importance de la famille comme milieu de vie et source d’identité de l’enfant et expriment un souhait commun de voir l’ensemble des partenaires sociaux tenir compte de l’impact de leurs activités respectives sur la vie des familles [[41]](#footnote-41). Parmi les substituts du mythe qui surgissent dans les représentations littéraires en France, Marie-José Chombart de Lauwe a mis en évidence que l’image de l’enfant constitue un mythe moderne [[42]](#footnote-42). Ce mythe de l’enfance, un peu tenu en veilleuse à l’époque des [67] berceaux, s’épanouit dans la littérature québécoise vers les années 40, au moment même où sont adoptées diverses lois qu’on peut rattacher à une conception moderne de la famille. Si Chombart de Lauwe met en garde contre les possibilités d’aliénation de ce mythe pour les enfants réels, nous pouvons élargir cette mise en garde pour les parents, en particulier la mère qui se vit imposer à la même époque une mission accaparante assortie de prescriptions innombrables.

Quant aux représentations contemporaines plus récentes, rappelons que l’enfant des romans de la dernière décennie est habituellement seul ou accompagné d’un animal domestique [[43]](#footnote-43). Le « monsieur Émile » du roman d’Yves Beauchemin, Le Matou [[44]](#footnote-44), en est une incarnation très connue. Beaucoup plus souvent que dans la réalité, il provient d’un foyer séparé ou d’une famille reconstituée. Bien que ces romans témoignent aussi de la recherche de nouvelles formes de paternité et de maternité ainsi que d’une valorisation de l’enfant, les romans consultés semblent davantage critiques des modes de vie actuels pour les enfants que ne le sont les études sociologiques, axées sur les comportements moyens et de la diversité des situations. À cet égard, le romancier qui crée des univers singuliers est peut-être plus proche dans sa création du psychologue clinicien ou de l’intervenant lorsque ces derniers constatent les situations familiales précaires de bon nombre d’enfants placés en centre d’accueil et s’interrogent à leur sujet sur les effets de l’éclatement des liens familiaux. Un nouveau consensus autour d’un projet collectif concernant la famille, s’il doit être soucieux du respect de la diversité des modèles familiaux, pourrait se construire autour des conditions de soutien à la parentalité en vue d’assurer le bien-être de tous les enfants.

La reconnaissance de la diversité des modèles familiaux à laquelle l’exposition du musée apporte une représentation significative devrait aussi nous inciter à rechercher ce qui, par-delà cette diversité, révèle une certaine continuité de la vie familiale. Les sociabilités de certaines familles monoparentales telles que les ont observées Andrée Fortin et ses collaborateurs, s'apparentent encore largement à ces modèles d’entraide présents dans les familles traditionnelles [[45]](#footnote-45). Sans doute trouverions-nous, peu importe le type de famille (monoparentale, biparentale ou reconstituée), de grandes permanences sur le plan de l’exercice des rôles de pères et de mères et à travers les attitudes [68] envers l’enfant. Par ailleurs, s’il importe de mieux cerner ce qui dans les relations familiales d’aujourd’hui fait problème, à la source de ces problèmes comme à l’arrière-plan des réussites, on retrouverait sans doute beaucoup de modèles de socialisation transmis de génération en génération.

[69]

**NOTES**

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[70]

[71]

[72]

1. Sur les cultes de la Sainte Famille, voir : Marie-Aimée Cliché, Les Pratiques de dévotion en Nouvelle-France, Composantes populaires et encadrement ecclésial dans le gouvernement de Québec, Québec, P.U.L., 1988, 354 p. [↑](#footnote-ref-1)
2. Danielle Gauvreau, « Note de recherche, À propos de la mise en nourrice à Québec pendant le Régime français », RHAF, vol. 41, n° 1, été 1987, p. 53-62. [↑](#footnote-ref-2)
3. Marie-Aimée Cliché, « Filles-mères, familles et société sous le Régime français », *Histoire sociale-Social History*, vol. XXI, n° 41, mai-May 1988, p. 39-69. Yoland Bouchard, *Les enfants du roi à Montréal au 18e siècle*, thèse de M.A.(histoire), Université de Sherbrooke, 1989. [↑](#footnote-ref-3)
4. Lorraine Gadoury, Yves Landry et Hubert Charbonneau, « Démographie différentielle en Nouvelle-France », *RHAF*, vol. 18, hiver 1985, p. 357-378. [↑](#footnote-ref-4)
5. Louise Dechêne, Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle, Paris, Plon, 1974, 588 p. [↑](#footnote-ref-5)
6. Hubert Charbonneau, *Vie et mort de nos ancêtres*, Montréal, P.U.M., 1975, 267 p. [↑](#footnote-ref-6)
7. Jacques Mathieu et al., « Mobilité et sédentarité : stratégies familiales en Nouvelle-France », *Recherches sociographiques*, vol. XXVIII, nos2-3, 1987, p. 211-227. [↑](#footnote-ref-7)
8. Louise Dechêne, *op. cit*. [↑](#footnote-ref-8)
9. Sur l’éducation française sous l’Ancien Régime, voir : Philippe Ariès, *L’enfant et la vie familiale sous l’Ancien Régime*, coll. « Histoire », Paris, Seuil, 1973, 316 p. Voir aussi : David Hunt, *Parents and Children in History, The Psychology of Family Life in Early Modern France*, coll.« Harper Torchbooks », New York, Harper & Row, 1972, et Jacques Gélis, « L’individualisation de l’enfant », *Histoire de la vie privée*, t. 3, sous la direction de Philippe Ariès et Georges Duby, Paris, Seuil, 1986, p. 311-329. [↑](#footnote-ref-9)
10. Denise Lemieux, Les petits innocents. L’enfance en Nouvelle-France, Québec, IQRC, 1985, 197 p. [↑](#footnote-ref-10)
11. La colonie bénéficie des progrès de l’obstétrique de la France. Voir : Hélène Laforce, *Histoire de la sage-femme dans la région de Québec*, Québec, IQRC, 1985. (Coll. « Edmond-de-Nevers », n°4). [↑](#footnote-ref-11)
12. Peter N. Moogk, « “Les Petits Sauvages” : The Children of Eighteenth-Century New France », Joy Parr (ed.), *Childhood and Family in Canadian History*, Toronto, McClelland and Stewart Limited, 1983, p. 17-43. Ce changement des attitudes est traité dans Les petits innocents, *op. cit*. [↑](#footnote-ref-12)
13. Gérard Bouchard, « Sur la reproduction familiale en milieu rural : systèmes ouverts et systèmes clos », *Recherches sociographiques*, vol. XXVIII, nos 2-3, 1987, p. 229-251. [↑](#footnote-ref-13)
14. Pauline Desjardins, *La circulation immobilière à Calixa-Lavallée de 1730 à 1975*, thèse de maîtrise (anthropologie), Montréal, Université de Montréal, 1985. [↑](#footnote-ref-14)
15. Tamara K. Hareven, « The Dynamics of Kin in an Industrial Community », Supp. *American Journal of Sociology*, vol. 84, 1978, p. 151-182. [↑](#footnote-ref-15)
16. Chantal Collard, « Parenté et communauté à Rivière-Frémiotte, 1880-1960 », *Anthropologie et Sociétés*, Parentés au Québec, vol. 9, n° 3, 1985, p. 57-85. [↑](#footnote-ref-16)
17. Denise Lemieux, « La famille dans la littérature, « Restons chez nous » *Une culture de la nostalgie*, Montréal, Boréal Express, 1984, chapitre I. [↑](#footnote-ref-17)
18. Pour une version romanesque de cette émission, voir Victor-Lévy Beaulieu, *L’Héritage*, Montréal, Les entreprises Radio-Canada - Stanké, 1987, 477 p. [↑](#footnote-ref-18)
19. Fernand Harvey, Révolution industrielle et travailleurs, Montréal, Boréal Express, 1978, 350 p. Jacques Rouillard, *Ah ! les États. Les travailleurs canadiens-français dans l’industrie du textile de la Nouvelle-Angleterre,* Montréal, Boréal, 1985, 155 p. [↑](#footnote-ref-19)
20. Bettina Bradbury, « L’économie familiale et le travail dans une ville en voie d’industrialisation : Montréal dans les années 1870 », Nadia Fahmy-Eid et Micheline Dumont (éd.), Maîtresses de maison, maîtresses d’école, Femmes, famille et éducation dans l’histoire du Québec, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 287-318. [↑](#footnote-ref-20)
21. Odette Vincent-Domey, *Filles et familles en milieu ouvrier : Hull, Québec, à la fin du XIXe siècle*, thèse de maîtrise, Université d’Ottawa, 1988, 197 p. [↑](#footnote-ref-21)
22. Sur l’économie de salaire familial, voir Louise A. Tilly et Joan W. Scott, *Les femmes, le travail et la famille*, Paris, Éditions Rivages, 1987, 268 p. [↑](#footnote-ref-22)
23. Denise Lemieux, Une culture de la nostalgie, op.cit. [↑](#footnote-ref-23)
24. Denise Lemieux et Lucie Mercier, Les femmes au tournant du siècle, 1880-1940. Âges de la vie, maternité et quotidien, Québec, IQRC, 1989, 389 p. [↑](#footnote-ref-24)
25. Voir Terry Copp, *Classe ouvrière et pauvreté, Les conditions de vie des travailleurs montréalais, 1897-1929*, Montréal, Boréal Express, 1978. Chapitre 3. « Les femmes et les enfants au travail ». [↑](#footnote-ref-25)
26. Patricia Thornton, Sherry Oison et Quoc Thuy Thach, « Dimensions sociales de la mortalité infantile à *Montréal au milieu du XIXe siècle », Annales* de démographie historiques, 1988, p. 299-325. [↑](#footnote-ref-26)
27. Denise Lemieux et Lucie Mercier, Les femmes au tournant du siècle. Âges de la vie, maternité et quotidien, op. cit, p. 254-258. [↑](#footnote-ref-27)
28. Sur l’histoire de cette image du berceau voir : Denise Lemieux, *Une culture de la nostalgie, op. cit.*, p. 59-64. [↑](#footnote-ref-28)
29. Sur l’histoire de ce mouvement, voir Terry Copp*, op. cit*., chapitre 6., et Carole Dion, *La femme et la santé de la famille au Québec*, thèse de M.A. (histoire), Montréal, Université de Montréal, 1984. Sur la lutte des femmes à la mortalité infantile, voir Madeleine Des Rivières, *Une femme, mille enfants*. *Justine Lacoste Beaubien, 1877-1967*, Montréal, Éditions Bellarmin, 1987, 271 p. Voir aussi : Aline Charles, *Travail d’ombre et de lumière. Le bénévolat féminin à l’hôpital Sainte-Justine, 1907-1960*, IQRC, 1990. 191 p. [↑](#footnote-ref-29)
30. Micheline Dumont, « Des garderies au 19e siècle : les salles d’asile des soeurs Grises à Montréal », Nadia Fahmy-Eid et Micheline Dumont, *op. cit*., chapitre 10. [↑](#footnote-ref-30)
31. Bettina Bradbury, « The Fragmented Family : Family Strategies in the Face of Death, lllness and Poverty, Montreal, 1860-1885 », Joy Parr (ed.), *Childhood and Family in Canadian History*, Toronto, McClelland and Stewart, 1983, p. 109-128. [↑](#footnote-ref-31)
32. Marie Lavigne, « Réflexions féministes autour de la fertilité des Québécoises », dans Maîtresses de maison, maîtresses d’école, Femmes, familles et éducation dans l’histoire du Québec, op. cit., chapitre 12. [↑](#footnote-ref-32)
33. Gérard Bouchard, « La dynamique communautaire et l’évolution des sociétés rurales québécoises aux 19e et 20e siècles. Construction d’un modèle », *RHAF*, vol. 40, n° 1, été 1986, p. 51-71. [↑](#footnote-ref-33)
34. Daniel Fournier, « Pourquoi la revanche des berceaux ? », *Recherches sociographiques*, vol. XXX, n° 2, 1989, p. 171-194. [↑](#footnote-ref-34)
35. Sur la démographie sous-jacente à la « revanche des berceaux » et sur l’explication faisant appel à plusieurs facteurs de la résistance à cette baisse au Québec, voir les chapitres 4 et 5 de l’ouvrage de Jacques Henripin, [*Naître ou ne pas être*](http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.hej.nai), coll. « Diagnostic » n° 10, Québec, IQRC, 1989, 140 p. [↑](#footnote-ref-35)
36. Thérèse Hamel, « Obligation scolaire et travail des enfants : 1900-1950 », *RHAF*, vol. 38, n° 1, été 1984, p. 39-58. [↑](#footnote-ref-36)
37. Terry Copp, *op. cit*. [↑](#footnote-ref-37)
38. Dominique Jean, « Les parents québécois et l’État canadien au début du programme des allocations familiales : 1944-45 », *RHAF*, vol. 40, n° 1, été 1986, p. 73-95. [↑](#footnote-ref-38)
39. Monique Morval, « Rites familiaux et fonctionnement de la famille », communication au colloque international sur l'éducation familiale, dans le cadre de l’ACFAS 1989. [↑](#footnote-ref-39)
40. Eric Baruffol et al., communication au colloque international sur l’éducation familiale, dans le cadre de l’ACFAS 1989. [↑](#footnote-ref-40)
41. Nicole Boily, « Politique familiale : d’une définition de la famille au rôle de l’État », Couples et parents des années quatre-vingt, coll. « [*Questions de culture*](http://classiques.uqac.ca/contemporains/dumont_fernand/Questions_de_culture/Questions_de_culture_no_13/QdeC_no_13.html)» n° 13, sous la direction de Renée B.-Dandurand, Québec, IQRC, 1987, p. 163-172. [↑](#footnote-ref-41)
42. Marie-José Chombart de Lauwe, *Un monde autre : l’enfance*, coll. « Bibliothèque scientifique », Paris, Payot, 1972, 443 p. [↑](#footnote-ref-42)
43. Pour une analyse d’un certain nombre de romans récents, voir : Denise Lemieux, « Quelques enfants, des chats, des chiens, une tourterelle... Les nouvelles familles au coin de l’imaginaire », dans *Couples et parents des années quatre-vingt*, sous la direction de Renée B.-Dandurand, *op. cit.,* p. 113-130. [↑](#footnote-ref-43)
44. Yves Beauchemin, *Le Matou*, Montréal, Québec/Amérique, 1981, 583 p. [↑](#footnote-ref-44)
45. Andrée Fortin, avec la coll. de Denys Delage, Jean-Didier Dufour et Lynda Fortin, *Histoires de familles et de réseaux, La sociabilité au Québec d’hier à demain*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1987, 224 p. [↑](#footnote-ref-45)